



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 04-120723

Mutation foncière - Cession de la parcelle communale cadastrée AX 107 (p) | Vente au profit de Madame BEGE Nathalie

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 05 juillet 2023 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **25**

Absents : 03

Procurations : 01

Total des votes : 21

Secrétaire de séance : NALEM Emilie



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU DOUZE
JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois le **DOUZE JUILLET à DIX SEPT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Micheline CLAIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Frédéric AZOR conseiller municipal – Emilie NALEM conseillère municipale – Sophie ARZAL conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Mickaël PAYET conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal

PROCURATION(S) : Érick BOYER conseiller municipal à CHEVALIER Joseph Luçay

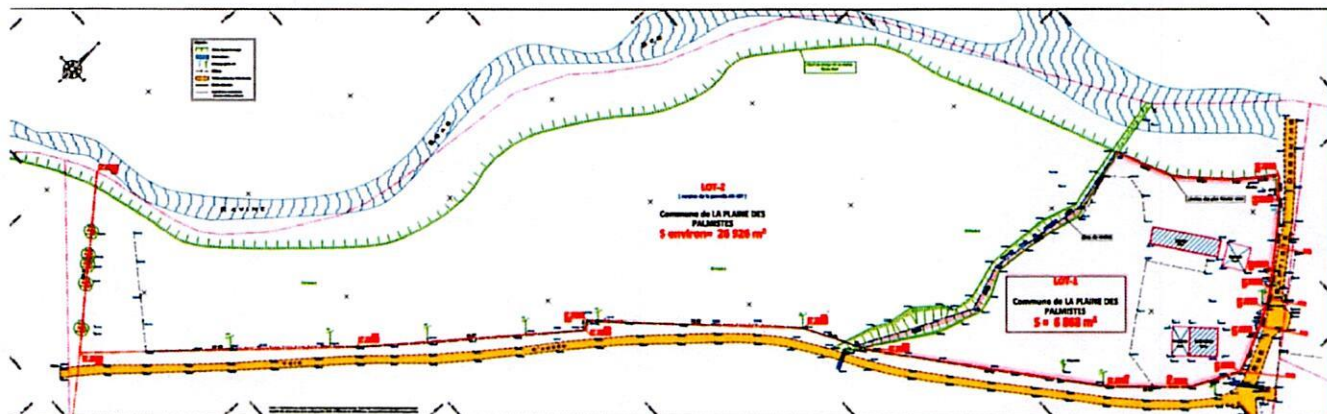
Publicité faite le 20/07/2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230712-DCM04-12072023-DE
Date de télétransmission : 18/07/2023
Date de réception préfecture : 18/07/2023

Affaire 04-120723

Mutation foncière - Cession de la parcelle communale cadastrée AX 107 (p) | Vente au profit de Madame BEGE Nathalie

Par courrier en date du 03 mars 2023, Madame BEGE Nathalie a manifesté à la commune son intérêt d'acquérir la parcelle agricole communale cadastrée AX 107 (p) située rue Baptiste Dégoutho, d'une superficie de 6 868 m² avec une habitation, sur laquelle un bail rural a été établi en date des 29 décembre 1998 et 04 janvier 1999.



Plan de division AX 107

Considérant l'estimation de la valeur vénale de la parcelle établie par France Domaine le 13 avril 2023 et l'accord de Madame BEGE Nathalie en date du 25 avril 2023 pour le prix proposé par la commune,

Il est proposé au Conseil Municipal la cession de la parcelle AX 107 (p) au prix de 58 000 € pour une surface de 6 868 m². Ce prix de vente s'entend hors frais notariaux devant rester à la charge de l'acquéreur. Cette offre est assortie d'un délai de 6 mois, à réception de la décision du Conseil Municipal, pour que l'acquéreur lève l'option. Au-delà de ce délai de réalisation de la vente, l'offre deviendra caduque et la Commune se réserve le droit d'annuler la présente décision, sans autre formalité. L'acquéreur peut se faire subroger dans l'acquisition définitive par un tiers, personne physique ou société civile immobilière (SCI).

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés

, 1 **abstention** (Micheline CLAIN) et Frédéric AZOR, Erick BOYER, Joseph Luçay CHEVALIER, Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Jean Yves VACHER, ne prenant pas part au vote,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** la cession du terrain référencé AX 107 (p) d'une superficie totale de 6 868 m² au profit de Madame BEGE Nathalie, pour un montant de 58 000 €, hors frais notariaux,
- **CHARGE** le notaire de la commune, Maître Locate, à Saint-Denis de la rédaction de l'acte de vente,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

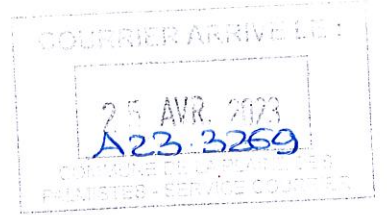
Johnny PAYET



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230712-DCM04-12072023-DE
Date de télétransmission : 18/07/2023
Date de réception préfecture : 18/07/2023

Mme BEGE Nathalie
32 Rue Baptiste Dégoutho
97431 Plaine des Palmistes

à Monsieur le Maire



Objet: Offre d'Achat
Parcelle AX 107

Plaine des Palmistes,
le 25 avril 2023

Monsieur le Maire,

suite à l'estimation qui a été faite pour la parcelle AX 107, par le service de France Domaine, je vous informe que j'accepte la proposition.

J'attends donc avec impatience la validation par le Conseil Municipal.

Je vous remercie personnellement pour l'avancement de mon dossier, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à cela.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Mme BEGE



29 MARS 2023

Le

Le Maire

A

Madame BEGE Nathalie

32, rue Baptiste Degoutho

97 431 LA PLAINE DES PALMISTES

Le Service Foncier

Dossier suivi par : BRASIER Fabiola

Tél : 0262 51 49 10 / Fax : 0262 51 37 65

foncier@plaine-des-palmistes.fr – Poste 410

N/Réf : D23.2512 /JP/SB/CL/MNH/FB

V/Réf : Votre courrier en date du 03/03/2023

OBJET : votre demande d'achat de terrain agricole

Madame,

J'accuse réception de votre demande citée en objet, dans laquelle vous me faites part de votre souhait d'acquérir la parcelle AX 107 en partie sise rue Baptiste Degoutho dont vous occupez par un bail.

En réponse, je vous informe que la collectivité émet un avis favorable à votre demande.

Le cabinet TOPEX géomètre-Expert a été mandaté pour le détachement de cette emprise. La surface déterminée est de 6 868 m².

Aussi, une offre de prix vous sera communiquée dès le retour de l'évaluateur du service France Domaine.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

Pour le Maire et par Délégation,
Le Directeur Général des Services,

Johnny PAYET

Steven BAMBA



230, rue de la République
97431 La Plaine des
Palmistes

Tél : 02 62 51 49 10 / Fax : 02 62 51 37 65

Mail : mairie@plaine-des-palmistes.fr

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de : 8h00 à 16h30

Vendredi de : 8h00 à 12h30

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230712-DCM04-12072023-DE
Date de réception préfecture : 16/07/2023



Le 19 AVR. 2023

Le Maire

A

Madame BEGE Nathalie

32, rue Baptiste Degoutho

97 431 LA PLAINE DES PALMISTES

DIRECTION TECHNIQUE Et ENVIRONNEMENT
Le Service Foncier

Dossier suivi par : BRASIER Fabiola
Tél : 0262 51 49 10 / Fax : 0262 51 37 65
foncier@plaine-des-palmistes.fr – Poste 410
N/Réf : D.23.3578 /JP/SB/CL/MNH/FB
V/Réf :

OBJET : Proposition offre d'achat – cession de la parcelle AX 107 –
Lot 1 (p)

Madame,

Vous avez sollicité la collectivité pour l'achat en partie, de la parcelle référencée AX 107 (lot 1) sise rue Baptiste Degoutho.

Par courrier en date du 29 mars 2023, la collectivité a émis un avis favorable.

Le cabinet TOPEX géomètre-Expert a été mandaté pour le détachement de cette emprise. La surface déterminée est de 6 868 m².

Une demande d'évaluation a été faite auprès du Service de France Domaine. Ce dernier a estimé le bien à 58 000 euros avec l'habitation hors frais notariaux devant rester à votre charge.

Sous réserve de l'acceptation et de la validation par le Conseil Municipal, je vous prie de bien vouloir m'informer, dans un délai d'un mois, de votre décision.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

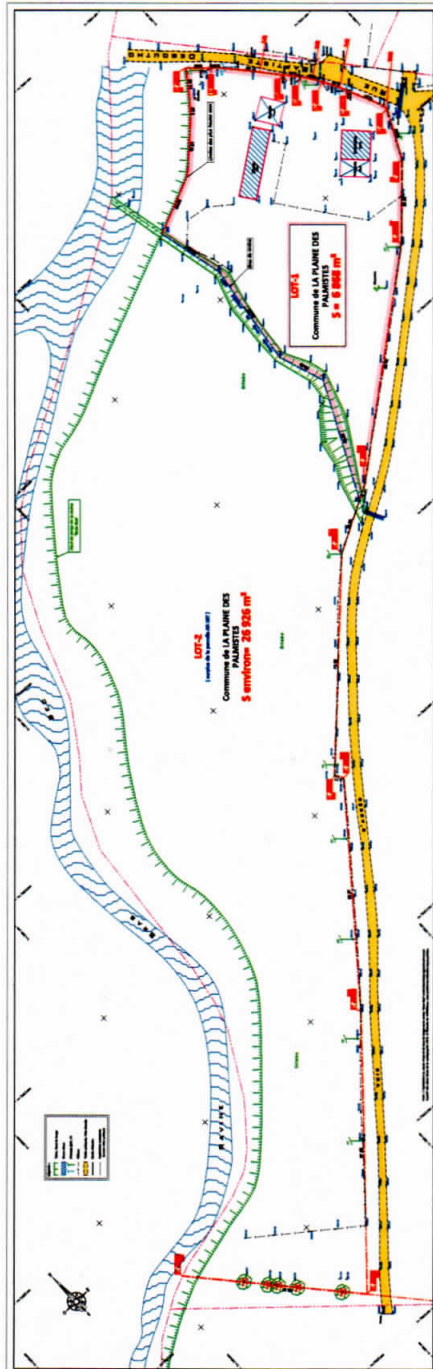
Pour le Maire et par Délégation,
Le Directeur Général des Services,

Johnny PAYET

230, Avenue de la République
97431 La Plaine des
Palmistes

Tél : 02 62 51 49 10 / Fax : 02 62 51 37 65
Mail : mairie@plaine-des-palmistes.fr
Lundi, mardi, mercredi et jeudi de : 8h00 à 16h30
Vendredi de : 8h00 à 12h30





<p>CLEROT / MAÎTRE D'OUVRAGE Commune de LA PLAINE DES PALMÉTIERES Lot 2 - "Des Palmiers" - Section "A.A. n° 107"</p>	<p>IMPLANTATION DE LA BASTION Commune de LA PLAINE DES PALMÉTIERES Lot 2 - "Des Palmiers" - Section "A.A. n° 107"</p>												
<p>Propriété de la Commune de LA PLAINE DES PALMÉTIERES</p> <h3>PLAN DE DIVISION</h3> <p>Opération n° 17 - Aménagement d'une parcelle en six lots agricoles, cadastrés.</p>													
<p>Plan de situation</p>													
<p>ETUDE TOPEX - Qualité Expert TOPEX 15 RUE DE LA LIBERTÉ 91100 BRÉCY Tél : 01 39 38 38 38</p>													
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Objet</th> <th>Signature</th> <th>Poste</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>		Date	Objet	Signature	Poste								
Date	Objet	Signature	Poste										

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230712-DCM04-12072023-DE
Date de télétransmission : 18/07/2023
Date de réception préfecture : 18/07/2023

BEGE Nathalie
32 Rue Baptiste Dégoutho
97431 Plaine des Palmistes
Tel : 0692 61 84 81

à Mr le Maire

Plaine des Palmistes,
le 3 mars 2023

Monsieur !

Je viens par la présente poser ma demande pour l'achat du terrain communal sur lequel je suis en bail et qui est situé au 32 Rue Baptiste Dégoutho.

En espérant que ma demande sera prise en considération, je vous prie d'agréer, Mes sentiments respectueux -

Mme N. BEGE

